



Rachat de parts de sci par de nouveaux sociétaires

Par **jeanM**, le **15/01/2012 à 15:09**

Bonjour,rrnrMa compagne et moi avons une maison en SCI dont nous sommes cogérants associés à parts égales. Est-il possible qu'elle quitte la SCI et que d'autres personnes y entrent en lui rachetant ses parts ?

Par **edith1034**, le **15/01/2012 à 18:15**

bien évidemmentrrnrapparemment à vous lire vous restez rrnril ne s'agit donc pas de l'équivalent d'une vente d'immeuble mais de parts de sci rrnrvous pouvez le faire sous seing privérrnrpour tout savoir sur la cession de sci rrnr<http://www.fbIs.net/SCIcessionP.htm>

Par **jeanM**, le **16/01/2012 à 09:35**

merci Edith pour votre réponse. Savez vous s'il est possible que le pret bancaire continue à courir ou s'il faudra le solder pour en contracter un nouveau avec les nouveaux societaires?

Par **edith1034**, le **16/01/2012 à 12:37**

les deux solutions sont possiblesrrnrbien évidemment, il faut l'accord de votre banque